

Groupe des négociateurs africains sur le climat

Stratégie de recherche pour appuyer le groupe africain en leur fournissant une analyse et des informations scientifiques et techniques

Lors de sa réunion tenue du 20 au 22 mai à Cape Town, en Afrique du Sud, le groupe des négociateurs africains a examiné l'importance de l'élaboration d'une stratégie pour mettre à la disposition du groupe de manière systématique des informations et analyses scientifiques et techniques concernant les négociations en cours au titre de la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique et son Protocole de Kyoto, tant en sélectionnant les besoins à appuyer qu'en identifiant les sources potentielles d'appui et les prochaines étapes éventuelles, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe africain.

Les Membres du groupe africain ont identifié un certain nombre de sujets nécessitant plus d'informations et d'analyses pour mieux faciliter et appuyer le travail du groupe. Ces sujets sont compris dans la liste ci-dessous, qui ne saurait être exhaustive et peut être mise à jour régulièrement en y ajoutant les contributions et les avis des membres du groupe des négociateurs africains.

En effectuant la mise en œuvre d'une stratégie de recherche, le groupe africain peut s'appuyer sur les capacités variées de ses membres ainsi que sur un ensemble d'institutions partenaires, notamment le Secrétariat de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, le Centre africain de politique climatique, la Banque africaine de développement, ainsi que d'autres organisations régionales et internationales et institutions de recherche, s'il y a lieu.

1. Questions scientifiques, techniques et socio-économiques

- Inventaire des informations scientifiques récentes afin de renforcer les conclusions du Quatrième rapport d'évaluation du GIEC, en particulier en ce qui concerne l'Afrique
- Analyse des informations récentes et des preuves concernant les impacts réels et projetés des changements climatiques pour les sous-régions et pays d'Afrique

2. Vision commune

- Relation entre des éléments de la vision commune (ex. température, émissions à long-terme, année pic) et d'autres éléments des négociations
- Questions liées au "partage de l'effort" à la lumière des principes et dispositions pertinentes de la Convention

3. Adaptation

- Etudes sur l'adaptation, la vulnérabilité et les mesures éventuelles d'adaptation, visant à fournir des exemples concrets (par exemple, en vue de Durban) et inspirer le Groupe des négociateurs africains

- Perte et dégâts en ce qui concerne l'Afrique et les implications pour la conception d'un mécanisme permettant de répondre aux pertes et dommages

4. Atténuation

- L'échelle des contributions des pays visés à l'Annexe I, le rôle du marché de carbone, et les règlements ayant trait à l'utilisation des terres, les excédents de subvention, l'aviation internationale et le transport maritime (ex. dans le cadre des discussions sur la "défaillance de l'atténuation")
- Inventaire de l'expérience africaine concernant la première période d'engagement du Protocole de Kyoto, en particulier les expériences liées au MDP

5. Utilisation des terres, agriculture et forêts

- Récapitulatif des récentes constatations scientifiques liées aux effets du changement climatique sur l'agriculture et l'utilisation des terres en Afrique

6. Mesures d'intervention

- Analyse des implications des mesures d'intervention proposées ou mises en œuvre (ex. Impôts de l'aviation européenne) et leurs implications pour l'Afrique

7. Le développement et le transfert de technologies

- Questions liées au développement et au transfert de technologies, y compris celles émergeant du cadre du Plan d'action de Bali et de la décision 1/CP.16.

8. Financement et investissement

- Les financements devraient permettre d'assurer une mise en œuvre pleine, efficace et durable de la Convention et sa relation avec le montant de 100 milliards de Dollars engagés à Cancun
- Les besoins financiers pour l'Afrique devraient être calibrés pour refléter d'autres éléments des négociations (par exemple l'objectif de la température mondiale)
- Sources de financements pour la mise en œuvre de la Convention, y compris des "financements innovants", et leur incidence éventuelle sur les pays africains
- Moyens institutionnels dans le cadre de la Convention afin d'évaluer le niveau des financements "nécessaires et disponibles" aux fins de la mise en œuvre de la Convention
- Questions diverses liées à la conception du Fonds vert pour le climat

9. Mesure, notification et vérification

- Les questions liées à la mesure, à la notification et à la vérification dans le contexte du Plan d'action de Bali et de la décision 1/CP.16 de la COP.

10. Questions juridiques

- Les questions juridiques émanant des mandats du Groupe de travail sur le Protocole de Kyoto et du Groupe de travail sur LCA.